

# COURRIER

## DE LA SAMBRE.

N° 185.

SAMEDI.

4 AOUT 1832.



### GRÈCE.

Les journaux grecs récemment arrivés ont apporté des nouvelles jusqu'au 10 juin. Le 8 étaient arrivées à Nauplie les troupes françaises qui sont destinées à former la garde de ses forteresses. Toute la garnison se compose de 1,200 hommes et est commandée par le général Corvet. Le nombre des représentans qui se réunissent à Argos est déjà des 2 tiers, et dans quelques jours aura lieu l'ouverture des séances préliminaires de l'assemblée nationale. Tous les représentans qui se trouvent à Nauplie, à l'exception d'un petit nombre, se rendront le 8 et le 9 à Argos.

La goëlette ionienne arrivée le 10 de Corfou à Ancône annonce que la Grèce est toujours en proie à l'anarchie, mais que le gouvernement de Napoli de Romanie s'occupe de réunir au plus tôt l'assemblée nationale. La maison d'A. Metaxa a été saccagée et incendiée par les soldats de Griva. Le dernier protocole de la Conférence, qui est parvenu au gouvernement de Nauplie, a fait beaucoup de sensation. Dans ce protocole, les trois cours se plaignent de la manière dont le pays est agité, et elles réclament une amnistie générale. (Gazette de Venise.)

### RUSSIE.

PÉTERSBOURG, 17 juillet. — L'empereur a conféré les insignes en diamans de l'ordre de St-André à l'aide-de-camp général prince de Lieven, son ambassadeur près S. M. britannique, et l'ordre de St-Alexandre-Newsky au conseiller privé comte Matuszewicz.

Il a conféré aussi à l'aide-de-camp général comte Orloff les insignes en diamans de l'ordre de St-Alexandre-Newsky, et lui a adressé à cette occasion le rescrit suivant :

« La fidélité dont vous avez fait preuve en remplissant nos volontés, dans plus d'une circonstance grave, vous donne de justes droits à notre bienveillance. Vous venez d'y acquérir de nouveaux titres par le zèle éclairé avec lequel vous vous êtes acquitté de la mission spéciale dont nous vous avons rendu l'organe auprès des cabinets de La Haye et de Londres. Une importance particulière s'attachait à cette mission, car elle avait pour but d'attester aux yeux de l'Europe la droiture de notre politique et la constance de nos efforts pour la conservation de la tranquillité générale. En manifestant nos intentions pacifiques avec autant de vérité que de force, vous avez pleinement justifié notre confiance et obtenu toute notre approbation. Afin de vous en donner un témoignage justement mérité, nous vous conférons les insignes en diamans de l'ordre de Saint-Alexandre-Newsky; en vous les transmettant, nous nous plaignons à vous assurer de notre bienveillance impériale. Signé NICOLAS. »

Le 18 juillet. — Il y a eu dimanche dernier dans l'île de Yelaguine une fête populaire que L. M. l'empereur et l'impératrice et L. A. I. ont honorée de leur présence. Une foule innombrable s'y trouvait réunie, et de tous côtés l'on entendait des chants populaires et des cris de joie, entremêlés des sons de la musique militaire placée en différens endroits des jardins. S. M. l'empereur, le grand-duc héritier, le grand-duc Michel Paulowitsch et S. A. R. le prince Guillaume de Prusse se sont promenés à cheval; S. M. l'impératrice était dans une calèche découverte, avec les princesses revenues de Revel, et accompagnée d'une escorte d'honneur des officiers du régiment des chevaliers-gardes de S. M. Partout où L. M. paraissaient, la foule joyeuse se pressait respectueusement sur leur passage. Lorsque la nuit fut venue, il y eut illumination et feu d'artifice.

S. M. a inspecté le 9 de ce mois les travaux de Kronstadt, et en a paru fort satisfaite.

### AUTRICHE.

VIENNE, 23 juillet. — L'Observateur autrichien annonce en ces termes la mort du duc de Reichstadt :

Hier matin; S. A. S. le duc de Reichstadt est décédé au château de Schönbrunn, à la suite d'une longue maladie de poitrine, qui a résisté à tous les efforts des plus célèbres praticiens de Vienne. S. M. l'archiduchesse Marie-Louise, duchesse de Parme, qui depuis son arrivée avait prodigué à ce fils chéri les soins de l'amour maternel, est plongée, ainsi que toute la cour, dans la plus profonde douleur, par la mort prématurée d'un prince qui donnait de si belles espérances, et cette douleur est vivement partagée par tous les habitans de la capitale.

Du 24 juillet. — Les restes mortels du duc de Reichstadt seront exposés publiquement aujourd'hui, à 8 heures, dans l'église du château. A 2 heures le cœur sera déposé dans la chapelle de Lorette de l'église des Augustins; immédiatement après, les entrailles seront transférées à l'église de Saint-Etienne, et à 5 heures le corps sera déposé solennellement avec la pompe usitée, dans le caveau de la famille impériale, aux Capucins. La cour portera le grand deuil pendant quatre semaines, et le petit deuil pendant quinze jours.

La douleur de Marie-Louise va jusqu'au désespoir; on a déjà fait ce

matin les préparatifs de son voyage pour l'Italie; cette résolution a été jugée nécessaire, de crainte que sa vie même ne soit en danger. (Gazette Univ.)

### HONGRIE.

Des frontières. — Depuis trois semaines on a repris avec une nouvelle activité les préparatifs de guerre dans l'armée autrichienne, qui, à ce qu'il paraît, va être mise sur le pied de guerre. Déjà de grandes masses de troupes sont en mouvement de Bohême, de Gallicie, de Moravie, de Hongrie et même de l'extrémité de la Transylvanie, pour se joindre à l'armée occidentale qui a son centre dans le Tyrol, et à l'armée d'Italie. Trente-six batteries de position et de fusées à la congève, ont été armées en toute hâte pour suivre la même destination. (Correspondant de Hambourg.)

### BAVIÈRE.

MUNICH, 28 juillet. — Le rédacteur de la Feuille quotidienne d'Augsbourg vient d'être menacé, dans le cas où il se rendrait encore une fois coupable d'un délit de presse, d'une peine que jusqu'à présent on n'a pas encore appliquée. Il s'agirait, dans ce cas, de lui ôter la rédaction de sa feuille. Au milieu de tout ce qui se passe aujourd'hui, les bons citoyens de Munich n'ont toutefois rien retranché de leur enthousiasme pour les nouvelles idées: au contraire, on fabrique en ce moment des médailles à l'effigie de Rotteck et d'Heinzelmann. Les dernières nouvelles du Tyrol parlent des renforts continuels que reçoivent les troupes autrichiennes. La seule ville d'Inspruck, dont la population est d'environ 13,000 âmes, est occupée par une garnison d'environ 10,000 hommes.

— Le 4 septembre, on doit célébrer dans toutes les églises de la Saxe l'anniversaire de la constitution. Jusqu'à présent on ne paraît pas, ici, disposé à prendre une part bien vive à cette solennité; le décret de la diète a inspiré de la défiance, et jamais nous n'avons vu notre presse aussi sévèrement restreinte qu'aujourd'hui.

### PRUSSE.

BEHLIN, 20 juillet. — Les mouvemens de troupes prussiennes continuent... dans les journaux, car en réalité il n'en est rien; seulement on a droit de s'étonner de la précision qu'on semble donner aux fausses nouvelles qu'on se plaît à répandre. Nous sommes autorisés à démentir toutes ces nouvelles, de même que celles des mouvemens de l'armée russe; ces mouvemens ne doivent s'attribuer qu'aux manœuvres et aux exercices dont ils sont inséparables.

Les nouveaux décrets de la diète ont été accueillis ici avec beaucoup d'intérêt: pourtant on les considère comme une affaire étrangère à notre pays, et peu faite pour modifier notre situation intérieure. Le prussien ne croit pas avoir donné lieu à de semblables mesures, et ne pense pas devoir en subir les conséquences désagréables. Nous concevons sans peine que cette sévérité envers la patrie ait quelque chose de pénible pour le cœur du loyal allemand, mais si la diète juge que cette sévérité est nécessaire pour le bonheur de la patrie, il faut bien s'y résigner et sacrifier à cette nécessité tous les autres considérations. L'attention publique se dirige maintenant sur la loi de la presse, annoncée par la diète; cette loi peut ranimer bien des espérances déçues.

### ITALIE.

LIVOURNE, le 19 juillet. — Les nouvelles d'Alexandrie, qui vont jusqu'au 9 juin, sont toujours favorables pour Mehemed-Ali; tous les chefs des montagnards du Liban se sont maintenant déclarés pour lui; peu de jours avant le départ de nos lettres, le fils d'un des plus puissans de ces princes, qui, jusqu'ici avait toujours tenu pour la Porte, a été envoyé par son père en otage à Alexandrie; on attend aussi dans cette ville le schérif de la Mecque, qui s'est déclaré également pour Mehemed; le bruit courait parmi le peuple, qu'en sa qualité de prince ecclésiastique il devait lever l'excommunication lancée contre Mehemed, et le couronner ensuite roi d'Égypte. Quant aux forces de Mehemed-Ali en Syrie, voici ce que contient à cet égard une lettre qui nous est parvenue récemment :

L'armée de terre compte en tout 80,000 hommes. Elle se compose de 36,000 hommes d'infanterie régulière et de 8000 de cavalerie régulière; de 23,000 hommes d'infanterie irrégulière et principalement de chasseurs de la nation des Druzes; de 7000 cavaliers bédouins irréguliers, et de 4000 artilliers réguliers. La flotte égyptienne, forte de 3 vaisseaux de ligne, 7 frégates, et d'un grand nombre de petits bâtimens, était sur le point de faire voile pour les parages de Rhodes. A S.-Jean d'Acre on était occupé à faire le recensement de tout ce qu'on a trouvé dans cette place, ce qui doit être considérable; on parle entr'autres de 1700 pièces de canon, et d'un dépôt de plus de 23,000 quintaux de cuivre.



## HANOVRE.

*Hanovre, 19 juillet.* — La première chambre des états de Hanovre, dans sa séance d'hier, a procédé à la délibération sur le message du vice-roi, au sujet du protocole de Francfort. Plusieurs propositions ont été faites à ce sujet; voici celle qui a été adoptée à une forte majorité:

Mettre purement et simplement *ad acta* le message du vice-roi. Les auteurs de cette proposition regrettent la publication du décret de la diète; mais une réponse aurait des difficultés, et, par conséquent, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de se taire. D'ailleurs, il n'y a aucune nécessité de prendre une résolution au sujet du message. Ordinairement les décrets ne sont pas communiqués aux états, ils n'ont donc point à y répondre; si cette fois-ci le gouvernement a fait une exception à cette règle, les états ne sont pas obligés de faire également une exception aux précédents.

Sans doute, si on élève la question de savoir si les droits des états ont été respectés par le décret de la diète, on pourra répondre qu'en effet ces droits sont méconnus par l'article du décret qui veut leur enlever le droit du refus de l'impôt; mais on avouera, en même temps, que, si jamais un conflit s'élevait à cet égard, ce serait dans des circonstances où la force aurait pris la place de la loi et de l'ordre, et dans lesquelles, par conséquent, le résultat ne dépendrait pas uniquement du protocole. Ce qu'il y a donc de mieux à faire, c'est de mettre le message purement et simplement *ad acta*, c'est-à-dire de le déposer à titre de renseignement, sans toutefois s'en occuper.

## PORTUGAL.

Le bateau à vapeur la *Colombie* arrivé à Falmouth le 28 juillet venant directement d'Oporto qu'il a quitté le 24 à midi, apporte pour nouvelle que l'armée de don Miguel, forte de 13,000 hommes, avait hasardé de donner bataille aux forces de don Pedro le 23 juillet. La victoire a été remportée par les constitutionnels, et les miguélistes ont laissé 3,000 prisonniers en leur pouvoir. La perte en tués et blessés a été considérable de part et d'autre.

Don Pedro est maintenant en possession tranquille de toute la rive méridionale du Douro. Après la bataille dont nous venons de parler, trois régimens de cavalerie de l'armée de don Miguel sont passés à don Pedro.

Le *Courier anglais*, après avoir donné ces détails, dit que la cause de don Pedro est maintenant gagnée, et que don Miguel ne tiendra plus guères que quelque temps à Lisbonne, où sans doute il se retirera.

## FRANCE.

PARIS, 31 juillet.

C'est samedi prochain, 4 août, que le roi, la reine et LL. AA. RR. doivent partir pour Compiègne.

— M. le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, qui avait obtenu du roi la permission d'aller prendre les eaux du Mont-d'Or, vient d'être autorisé, par ordonnance du 28 de ce mois, à reprendre la signature de son ministère.

— M. le comte Chaptal, pair de France, ancien ministre de l'intérieur, est mort hier d'une fluxion de poitrine.

— On nous écrit de Marseille, 25 juillet :

« Un émissaire des conspirateurs du 30 avril est venu hier pour corrompre le gardien du *Carlo-Alberto*, et l'engager à permettre qu'il levât une planche de l'entrepont, pour en tirer des papiers cachés. Le gardien s'y refusa et fit avertir la justice. On détacha plusieurs planches, et on découvrit quelques papiers, parmi lesquels une lettre d'un des accusés, adressée au sieur Pallavicini de Gènes, qui explique tout le complot. »

— Le choléra vient d'éclater à Lyon.

— Les objets volés à la bibliothèque du roi, il y a quelques mois, avaient été en partie enfermés dans des sacs et jetés ainsi à la rivière.

Les sacs sont pourris, et les médailles et autres objets précieux seront difficiles à retrouver tous dans la vase où ils sont enfouis.

On fait des recherches dans la Seine, près du pont de la Tournelle. M. Raoul-Rochette y préside: Vidocq aussi est présent. C'est, dit-on, à ses soins qu'on doit principalement la découverte des voleurs.

Parmi les pièces rares et inappréciables sur lesquelles on a remis la main, on cite le sceau de Louis XII et le vase d'or de Rennes.

Aujourd'hui matin, 30 juillet, 481 médailles de moyens et petits modules ont été retirées de l'eau. On porte à 1,248 le nombre total des objets repêchés depuis trois jours. Les opérations des plongeurs recommenceront demain.

Une perquisition faite chez une dame de\*\*\*, a eu pour résultat la saisie de quelques papiers qui constatent ses liaisons avec les auteurs du vol de la Bibliothèque, sur le compte desquels ils fournissent, dit-on, de curieux renseignements.

— On écrit de Ham, 27 juillet :

« Depuis quelques temps, les prisonniers sont, dit-on, presque seuls; leurs amis, occupés en Vendée, n'ont pas le temps de venir leur rendre visite. M. de Peyronnet continue à boudier ses camarades de prison; il reste constamment seul, dîne dans sa chambre, et donne le travail pour raison de sa solitude. (*France Nouvelle.*) »

— C'est demain que la cour d'assises de la Seine jugera le sieur Hasenfratz, dont le jugement de condamnation à mort prononcé par le 2<sup>e</sup> conseil de guerre de la 1<sup>re</sup> division militaire a été annulé par la cour de cassation.

— Le jeune peintre Geoffroy a été jugé mardi, 31, à la cour d'assises Il a été déclaré *non coupable* sur les deux chefs d'attentat, et *coupable* sur la tentative d'assassinat; mais avec des circonstances atténuantes. La cour l'a condamné à 10 ans de travaux forcés, sans exposition.

— M. Coste, gérant responsable du journal *le Temps*, nous a envoyé ce soir la copie d'une plainte qu'il a adressée à M. le procureur du roi.

Dans cette plainte, M. Coste expose qu'à propos d'un article sur les croix d'honneur accordées à la police, six personnes, se croyant offensées, se sont présentées chez lui, ont forcé son domicile et même exercé sur sa personne de coupables violences. M. Coste donnera suite à cette plainte, qui nous paraît fort grave, et quand elle arrivera devant les tribunaux nous en rendrons compte. (*Débats.*)

— Samedi 29 juillet, M. Bazard, qui fut, avec M. Enfantin, chef de la société Saint-Simonienne, est mort à Courtry près Paris. Depuis la division qui eut lieu dans cette société au mois de novembre dernier, il n'avait eu aucune espèce de relation avec M. Enfantin, qu'il regardait comme entièrement en dehors des voies du Saint-Simonisme. Aussi est-ce avec le plus grand étonnement que la famille et les amis de M. Bazard ont appris que M. Enfantin, accompagné de ses adhérens, s'était mis en route pour intervenir dans les funérailles qui allaient avoir lieu. Sur les représentations énergiques qui lui ont été faites au nom des parens et amis du défunt, M. Enfantin s'est retiré. Mais comme ces messieurs ont parcouru, en costume, quatre ou cinq lieues de la route, en annonçant le but de leur voyage, nous sommes priés de déclarer que les croyances de M. Bazard diffèrent radicalement de celles de M. Enfantin. (*Temps.*)

— Les journaux allemands nous apprennent que l'empereur Nicolas vient d'accorder un costume de gala, en drap vert, collet et paremens en drap rouge, boutons dorés avec les armes du gouvernement et la couronne impériale, à la noblesse de l'empire russe.

— La *Gazette de Saint-Gall*, en parlant des notes des ministres étrangers, dit qu'elles seraient excellentes pour en faire des cartouches. Elle dit, en parlant des arrêtés de la diète germanique, qu'ils ont produit dans les différentes villes d'Allemagne un effet terrible. On songe aux moyens d'opposer une résistance formidable à cet arrêtés liberticides. « Si l'Allemagne ne se lève pas en masse, écrit dans ladite gazette un jeune Allemand, c'en est fait de la liberté constitutionnelle. Demain je vais à M..., où je réunirai tous mes efforts pour provoquer un mouvement séditionnel, dût-il m'en coûter la vie. Plusieurs de mes amis, déterminés comme moi, se rendront dans d'autres lieux dans le même dessein. »

## BELGIQUE.

BRUXELLES, 2 août.

S. M. le roi est parti ce matin à 7 heures pour Ninove, et reviendra ce soir par Alost et Assche en cette ville.

— Le roi a reçu en audience particulière M. le général Desprez, chef de l'état-major-général et plusieurs autres personnes; ensuite S. M. a travaillé successivement avec MM. les ministres de la guerre et des affaires étrangères.

A 5 heures et demie, le roi a reçu dans les grands appartemens, en audience solennelle, présenté par M. le ministre des affaires étrangères, M. de Latour-Maubourg, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Français, qui a remis ses lettres de créance.

— A l'occasion du mariage du roi, la régence de la ville se propose de donner à ses frais un bal auquel on espère que LL. MM. le roi et la reine voudront bien assister.

— Le ministre des finances prévient de nouveau le public qu'il ne sera donné aucun esuite aux pétitions adressées à son département sur papier non timbré.

— M. Bosmans, inspecteur des postes, part demain pour la France, afin d'y organiser le service des relais pour le voyage du Roi.

## ACTES DU GOUVERNEMENT.

Arrêtés du Roi, du 27 juillet :

Qui fixe l'indemnité à allouer aux membres des commissions sanitaires, chargés, par les députations des états, d'une mission hors du lieu de leur résidence.

Qui nomme le sieur Nothomb (Jean-Pierre), bourgmestre de Petange, commissaire du district d'Arlon, *ad interim*, en remplacement du sieur de Feller, dont la démission est acceptée.

Qui met une somme de trente six mille florins à la disposition du gouverneur de la province de la Flandre-orientale, pour secourir les habitans les plus nécessiteux parmi ceux des communes d'Assenede, Bouchauts, Maldegem, St-Jean-in-Eremno, St-Laurent, Ste-Marguerite, Middelbourg, Waterland, Watervliet (district d'Eccloo), et Doel (district de St-Nicolas), qui ont essuyé des pertes provenant des événemens de la guerre.

Portant qu'une somme de deux mille florins sera mise à la disposition du gouverneur de la province de la Flandre-occidentale, pour secourir les habitans les plus nécessiteux de ladite province parmi ceux qui ont essuyé des pertes provenant de la guerre.

## CHOLÉRA.

Bruxelles, du 31 juillet, à 9 heures du matin, au 1<sup>er</sup> août à la même heure. — Cas nouveaux, 3; décès 4.

Etterbeek, 1<sup>er</sup> août. — Aucun nouveau cas.

Anvers, 31 juillet. — Cas nouveaux, 3; décès 1.

Gand, 30 juillet. — Décès, 1.

Mons, 30 juillet. — Cas nouveau, aucun; décès, 3.

Tournay, 31 juillet. — Cas nouveau, aucun; décès, 1.

Rupelmonde, 30 juillet. — Cas nouveau, aucun; décès, 1.

Termonde-Deurne, 31 juillet. — Cas nouveau, 1; décès aucun.

Borgerhout, 31 juillet. — Cas nouveau, aucun; décès 1.

## NAMUR, 3 août.

Dimanche 29 juillet dernier, un vol avec effraction a été commis chez le sieur Martin Robert, au hameau de Durnal, commune de Spontin.



Les voleurs se sont introduits dans la maison pendant les vêpres, et y ont enlevé deux anneaux d'or, et des épices pour une valeur d'environ 2,500 francs. — Les auteurs de ce vol sont encore inconnus.

— Le *Constitutionnel* de Paris confirme aujourd'hui ce que nous avons dit hier d'après notre correspondance sur la communication faite à M. Lehon de la dernière réponse du roi de Hollande. Le *Constitutionnel* ajoute : M. Lehon, a expédié, un courrier à son gouvernement, avec des dépêches que l'on dit d'un haut intérêt. Il paraîtrait, qu'autorisé par le gouvernement français M. Lehon terminerait sa dépêche à peu près en ces termes :

« Je suis heureux de vous annoncer que le gouvernement français, d'accord avec celui de S. M. B., va expédier à S. M. néerlandaise une note qui mettra fin au *statu quo* de la Belgique : ratifiez, et vous entrerez ensuite dans de nouvelles négociations avec la Belgique; mais si vous vous obstinez à ne pas ratifier le traité du 15 novembre, la France et l'Angleterre seront obligées d'obtenir par la force cette ratification. »

(*Courrier Belge.*)

— Il est entré dans le port d'Anvers pendant le mois de juillet 143 navires, savoir : 12 belges, 2 français, 27 anglais, 6 américains, 39 danois, 7 suédois, 7 norwégiens, 22 hanovriens, 5 prussiens, 1 lubekois, 3 mecklenbourgeois ; 2 holdenbourgeois, 2 hambourgeois, 3 bremois, 4 rostokois, 1 russe.

Dans ce nombre de 143, il y en a eu 24 chargés de denrées coloniales et de vin de Bordeaux ; 119 étaient chargés de céréales.

— On écrit de Gand, 1<sup>er</sup> août :

Il a fallu employer la force armée pour en imposer aux ouvriers coloristes des fabriques. Cinq ont été conduits cette après-dinée devant le juge d'instruction et de là au *Rasphuis* ; 17 qui se trouvaient arrêtés comme les premiers au *Mameloker*, ont suivi les autres, enchaînés avec une précaution qui semble dénoter la crainte de les voir délivrer par le peuple. Les femmes et les enfans vociféraient contre les fabricans, et le trouble pourrait bien n'être rétabli que pour quelques instans. On se précipitait la nuit. Les pompiers sont sur pied.

Le choléra semble nous quitter, mais il nous laisse une maladie qui enlève beaucoup d'enfans. C'est une espèce de *Coqueluche*, qui attaque même ceux qui ont déjà eu cette cruelle toux.

Les hirondelles, à ce qu'il paraît, sont aussi sujettes au mal régnant. On en trouve en masse mortes dans les prairies. Leurs nids sont abandonnés.

— On lit dans le *Courrier* :

Nous avons sous les yeux une lettre de Trèves, datée du 27 juillet, écrite par une personne sur l'impartialité de laquelle nous pouvons compter et qui contient quelque faits propres à donner une idée de l'opinion qui règne dans cette partie des provinces prussiennes voisines de la France et de notre pays. Nous en extrayons ce qui suit :

« Le chef des bandits qui ont enlevé M. Thorn à sa maison de campagne, le nommé Foullellan, ancien garde-champêtre de césénateur Belge, se trouvait à Trèves il y a huit jours; il revenait de La Haye, où comme il s'en vantait publiquement, il avait été rendre visite au roi Guillaume, qui lui a accordé une pension d'un florin par jour. Il se trouvait logé à l'auberge des Trois Couronnes, et les propos qu'il y tenait sur ses exploits dont il venait d'être si bien récompensé, ne tardèrent pas à attirer l'attention du petit peuple de Trèves. Dès que Foullellan fut suffisamment connu, on le hua partout. Il fut traqué de cabaret en cabaret jusques dans le faubourg de Sainte-Barbe, où il fut enfin rossé d'importance par quelques vigoureux Trévesois et obligé de quitter précipitamment la ville. Tout le monde regrette qu'il en ait été quitte à si bon marché.

« Depuis que je suis à Trèves j'ai occasion de voir chaque jour combien l'esprit des habitans de ce cercle sympathise avec les idées libérales de la Belgique. En venant d'Aix-la-Chapelle ici, j'ai voulu faire la route à pied et j'ai pu me convaincre partout dans les campagnes et sur la grande route que l'on est loin d'être aussi content du gouvernement prussien que tous les journaux veulent bien le dire. Les fonctionnaires publics eux-mêmes, pour peu qu'il ne soient pas de la vieille Prusse s'expriment assez ouvertement sur le compte du gouvernement de Berlin. Il n'y a pas de petite ville où l'on ne trouve, quand on est bien recommandé, quelques réunions intimes d'Allemands de la vieille roche, où l'on s'occupe des affaires publiques et où l'on parvient à lire les journaux libéraux qu'on fait venir en cachette. *L'appel aux patriotes de l'Allemagne*, petite brochure du docteur Wirth, fait beaucoup de sensation partout où l'on parvient à la faire lire. On considère les dernières résolutions de la diète de Francfort comme devant amener plus vite l'époque de l'émancipation allemande. »

— La fraude des sucres qui se pratique par réimportation dans l'arrondissement de Tournay, vient d'y recevoir un nouvel échec par la saisie qu'ont effectuée, le 20 juillet dernier, de 32 caisses de sucre candi sur une bande considérable de contrebandiers, deux employés courageux des douanes au poste de Pecq, les sieurs Richeling et Grecq.

On assure que déjà ces deux employés sont proposés pour l'avancement, et qu'ils ne tarderont pas à l'obtenir. (*Moniteur.*)

— On écrit de Grammont, 30 juillet : « La récolte du seigle commence à se faire dans nos environs. Elle y est très-abondante et d'excellente qualité. Dans quelques communes cette céréale a un peu souffert du froid, lors de sa floraison. Le froment commence à mûrir ; plus encore que le seigle, il promet de donner une riche moisson. L'avoine est d'une hauteur prodigieuse. Il y en a dans le voisinage de notre ville de la longueur de 5 à 6 pieds. S'il n'y arrive pas d'accident, la récolte en sera des plus abondantes. Jusqu'ici le temps sec a été bien loin de nuire aux céréales; mais il nuit au rouissage du lin, qui se fait ici en l'exposant à l'action de l'air par couches très-minces sur les prairies; les pommes de terre aussi, principalement les tardives, commencent à en souffrir, et rendent une petite pluie désirable. Les hâtives sont excellentes et ont très-bien réussi, aussi sont-elles à bas prix. »

— On écrit de Bréda, 30 juillet :

Hier vers 7 heures du soir, le roi a parcouru les travaux de fortifications. Les généraux Wildeman et Vertholen sont venus au devant de S. M. à la barrière qui se trouve entre la route de Terheiden et celle de Tilbourg. Le roi s'est entretenu pendant quelques instans avec le premier de ces généraux. Avant de continuer son voyage, S. M. assistera aux manœuvres de la première division, dans la bruyère de Gilze. Chacun des jeunes princes commandera un peloton de grenadiers.

Au Rédacteur du COURRIER DE LA SAMBRE.

Namur, 3 août 1832.

Monsieur le Rédacteur, je viens de recevoir la lettre suivante, que je vous prie d'insérer en entier dans votre journal.

« Liège, 27 juillet 1832.

« Monsieur, lorsque je fus arrêté par vous le 24 décembre dernier, vous me prîtes trois pistolets dont 2 de poche, tout neufs, et un de fonte en parfait état. J'ai réclamé ces pistolets par l'entremise de plusieurs personnes, mais inutilement. M. Dutreux, de Luxembourg, m'avait fait espérer que je les recouvrerais bientôt, mais je n'en entends plus parler.

« Je me suis adressé hier à Monsieur le procureur-général pour savoir s'il était nécessaire d'intenter une action sur-le-champ; il m'a conseillé de vous écrire, de vous demander mes pistolets ou une explication sur ce qu'ils sont devenus, ajoutant que si je n'avais point de réponse dans un court délai, il m'engageait à lui en référer, et qu'alors il écrirait au procureur du roi de votre résidence de vous poursuivre comme coupable de soustraction. Quoique vous m'avez rudoyé lors de mon arrestation, à Ettelbruck, il n'entre pas dans ma manière d'agir de chercher à me venger. Je ne veux pas vous causer le moindre désagrément, d'autant moins que j'ai su par des gendarmes de votre brigade et d'autres personnes, que l'ordre de m'arrêter n'est point parti de vous.

« Veuillez donc, Monsieur, me faire parvenir mes trois pistolets par la diligence ou une occasion (ce qui vaudrait mieux); loin de vous en vouloir pour les avoir gardés si long-temps, je vous serai obligé selon qu'ils me parviendront plus tôt et en meilleur état.

« Vous vous épargnez des désagremens, ainsi qu'à moi-même; car il sera toujours désagréable pour moi de poursuivre des militaires; je les estime généralement et j'ai du regret, lorsque je ne trouve pas chez eux la franchise que je leur témoigne moi-même.

« Mon adresse est : chez M. Charlier, tailleur, place St-Denis, à Liège.

« Je suis avec considération votre serviteur,

« BAYON CAMELLE DE TORNACO. »

Je m'étonne, M. le Rédacteur, que le noble Baron suppose que je lui ai pris ses pistolets pour les mettre dans ma poche, et qu'il n'ait pas deviné qu'ils ont été par moi envoyés au capitaine de gendarmerie à Arlon, avec l'ordre de suivre. S'il l'ignorait, je le lui apprendrais, et je souhaite qu'il puisse lire ceci dans votre feuille, car il ne recevra pas d'autre réponse de moi. Je ne serais pas fâché, non plus, qu'il se persuadât que je me ris autant des sottises menacées contenues dans son épître, que je me suis ri de sa ridicule résistance le 24 décembre.

Agréé, M. le Rédacteur, etc.

VANDEBUSSCHE,  
Lieutenant de gendarmerie.

#### LE PORTUGAL.

Les événemens les plus graves se succèdent rapidement autour de nous, et en préparent peut-être de plus graves encore. Le protocole de la diète germanique, qui a changé le droit public de l'Allemagne et fait mentir les traités de 1815, aussi bien que celui qui vient d'enfanter la Conférence de Londres, ont été publiés à un court intervalle l'un de l'autre, et il faudrait aujourd'hui vouloir s'aveugler à dessein, pour ne pas reconnaître que ces deux actes sont le résultat d'une même pensée politique. Quelques jours auparavant, l'émeute en armes avait violemment heurté le trône de juillet et menacé d'une nouvelle terreur la France et l'Europe. Ne semble-t-il pas que de toutes parts les nuages s'amoncellent et s'élèvent vers le ciel, pour y former la tempête?

Portons aujourd'hui nos regards sur le Portugal. Là aussi, il se passe quelque chose qui peut décider du sort de l'Europe, et avancer ou retarder pour long-temps le règne de la liberté. Dans une époque de calme, comme celle qui s'est écoulée entre la mort de Louis XIV et les premières secousses de la révolution française, cette querelle entre deux frères se disputant avec l'épée le trône le plus misérable de l'Europe, sans passer tout-à-fait inaperçue, puisqu'il s'agit d'une couronne, aurait à peine troublé le sommeil des rois et le repos des peuples. Aujourd'hui tout est important, parce que tout se rattache à la question révolutionnaire, et que du moindre événement peut surgir la paix ou la guerre générale.

Nous n'examinerons pas sous le rapport de la légalité les prétentions de don Pedro et de don Miguel à la couronne de Portugal. Nous sommes placés trop loin pour juger un pareil débat; peut-être aussi ne connaissons-nous encore, malgré les publications faites des deux côtés, qu'une bien faible partie de la vérité; en sorte qu'il serait téméraire de hasarder une opinion. S'il faut en croire les nombreux partisans de don Pedro, celui-ci est, comme fils aîné de Jean VI, seul héritier légitime de la couronne portugaise, et la jeune princesse à laquelle il a transmis ses droits, donna Maria, porte avec justice le titre de reine. D'un autre côté, les amis de D. Miguel proclament à la face de l'Europe, qu'il règne en vertu des anciennes constitutions du Portugal, et que son frère, en montant sur le trône impérial du Brésil, a dû renoncer aux droits que sa naissance lui donnait sur celui du Portugal. Où est le vrai? L'histoire le dira.

Si tout ce que la renommée et la presse ont publié depuis quelques an-



nées sur le caractère et sur la conduite politique de D. Miguel, était appuyé sur des preuves incontestables, la question serait moins difficile à résoudre. Car un souverain, à quelque titre qu'il règne, ne peut jamais se baigner impunément dans le sang de ses sujets, ni disposer à son gré de leur fortune. Il y a au-dessus de toutes les institutions, même de celles qui sont appelées fondamentales et consacrées par le temps, une loi suprême d'ordre et de justice, en vertu de laquelle les monstres sont exclus du trône et incapables d'exercer vis-à-vis des peuples le ministère auguste du sacerdoce royal. Mais est-il impossible que l'opinion publique ait été trompée sur les actes de D. Miguel, comme elle l'a été si souvent sur d'autres faits non moins importants? La réponse est facile à faire; aussi les hommes sensés, ceux dont l'esprit est libre de toute prévention sympathique, se réfugient dans le doute pour échapper à l'erreur, et s'abstiennent de prononcer. Ils comprennent fort bien qu'un homme, fût-il roi, ne peut être jugé que sur des faits certains et démontrés.

En ce moment, contentons-nous d'examiner les conséquences que peut avoir pour nous-mêmes la solution de la question portugaise.

Si don Pedro triomphe, comme le désirent évidemment la France et l'Angleterre, il fera triompher avec lui, je ne dis pas précisément la liberté, car la liberté peut exister indépendamment de certaines formes politiques, mais les idées constitutionnelles pour lesquelles une partie de l'Europe s'agit depuis un demi-siècle. Il les implantera dans le Portugal, et donnera ainsi un nouvel appui, un allié fidèle aux peuples qui déjà sont entrés dans le mouvement social de notre époque. Il est évident que cette victoire serait favorable à nos intérêts. Car il importe essentiellement à notre cause que les puissances européennes conçoivent au moins quelque défiance de leurs forces, et soient arrêtées dans leurs projets de réaction contre l'esprit libéral. Lorsque l'Espagne, qui, impuissante par elle-même, peut cependant jouer un rôle important dans une guerre de coalition, aura à ses portes une puissance constitutionnelle, capable de la surveiller et de la contenir, il est à peu près certain qu'elle sera perdue pour la ligue des princes, et qu'elle deviendra plutôt un obstacle qu'une ressource. Ainsi les chances du succès diminueront pour les ennemis de notre révolution, et il est vrai de dire que don Pedro, vainqueur à Lisbonne, consolidera l'œuvre que nous avons accomplie à une si grande distance du théâtre de ses victoires.

D'autre part, nous ne pouvons nous dissimuler que la victoire de don Miguel produirait un effet tout contraire. Elle n'affermirait pas seulement sur sa tête la couronne du Portugal; elle n'inspirerait pas seulement à l'Espagne plus de confiance dans ses propres forces; elle offrirait aussi aux puissances du nord une nouvelle chance de succès pour l'exécution des projets qu'elles ont formés dans l'intérêt commun de la sainte-alliance. Qu'on le remarque bien: La France et la Belgique sont pressées de toutes parts et comme bloquées par les ennemis de l'esprit révolutionnaire. Le midi de l'Europe, avec ses populations ardentes, est dominé par l'Autriche et comprimé dans ses mouvements. La Péninsule ibérienne n'a pu jusqu'ici être entamée par la révolution. Que don Miguel parvienne donc à repousser l'attaque de son frère, à expulser du sol portugais les troupes qui viennent de l'envahir, et l'on peut assurer que la France et la Belgique seront pour long-temps encore obligées de se replier sur elles-mêmes, et privées de tout appui au-delà de leurs frontières actuelles.

Ajoutez à cela que la sympathie déjà si vive des souverains du nord pour le roi de Hollande sera encore augmentée de tout ce qu'ils gagneront eux-mêmes de confiance et de stabilité.

Que faut-il conclure de ces observations? Ce n'est pas sans doute que nous devons intervenir, nous ou nos alliés, autrement que par nos vœux dans les affaires du Portugal. La justice divine fera ici son œuvre, et accomplira ses desseins éternels. Une conséquence directe et pratique s'offre plus naturellement à l'esprit. Les derniers actes de la diplomatie, en nous affranchissant des liens de confiance et d'honneur qui nous attachaient à ses décisions, nous ont rendu la liberté d'accomplir par nous-mêmes tout ce qui reste encore à faire pour assurer notre indépendance. Attendrons-nous, pour prendre une résolution, que les événements du Portugal aient donné une nouvelle force à nos ennemis? Ne devons-nous pas plutôt saisir, pour l'action, les moments favorables qui nous sont accordés? Dans quelques jours peut-être il sera trop tard. La patience, ou ce que l'on appelle de ce nom, est quelquefois pour les peuples une honte et une faute.

(Courrier de la Meuse.)

#### ARCHÉOLOGIE.

La science archéologique, jusqu'ici peu cultivée en France, est aujourd'hui l'objet d'un cours spécial à la bibliothèque du roi, fondé par M. Raoul-Rochette, écrivain distingué et savant voyageur. En présence d'un auditoire d'élite, spécialement composé de jeunes gens dévorés comme lui de l'amour de la science et voués aux études sérieuses, il passe en revue les monuments et les ruines du monde antique; il remue la poussière des siècles primitifs, et souvent il en fait jaillir, au profit de la vérité religieuse, un rayon de lumière qui fait sortir de l'ombre les faits historiques les plus importants. Pour donner une idée de ce cours, nous extrayons le morceau suivant de la *Tribune Catholique*, journal plein d'intérêt, où l'un des auditeurs les plus assidus de l'illustre professeur dépose de temps en temps le résumé des leçons auxquelles il vient d'assister.

Après avoir parlé des monuments exécutés par les ordres de Sémiramis, et qui enrichissent encore aujourd'hui les flancs d'une haute montagne, située sur le chemin que suivent les caravanes, en se rendant de Bagdad à Ecbatane, il ajoute :

« Parmi les bas-reliefs dont je viens de parler, il en est un, cité spécialement par Diodore de Sicile, et qui fixe l'attention de tous les voyageurs en Perse. Il représente quatorze figures, y compris celle d'un per-

sonnage élevé au-dessus de tous les autres, et que l'on reconnaît pour un monarque persan à l'image du *Feroüer* ou bon génie du prince, qui plane sur sa tête. Un voyageur moderne (un général français, si je ne me trompe) avait aperçu ce bas-relief, mais d'un peu trop loin sans doute; car d'après la description qu'il en a faite, on voit qu'il y avait découvert une *assemblée des douze apôtres*. Quant au *Feroüer*, il l'avait pris pour une croix élevée dans les airs. Le récit de la méprise du guerrier antiquaire a excité un instant l'hilarité dans l'auditoire. Une critique plus sévère et des yeux plus exercés ont relevé cette erreur, et la plupart des voyageurs s'accordent maintenant à reconnaître dans ce magnifique bas-relief, l'image de la victoire de Salmanazar, roi d'Assyrie, sur les dix tribus d'Israël. Les chefs de ces dix tribus sont représentés par les personnages que l'on y voit figurés. L'un d'eux, coiffé d'une espèce de mitre, a été reconnu pour représenter la tribu sacerdotale de Lévi.

« Voilà donc un des faits importants de l'Histoire-Sainte, la captivité des peuples de Samarie, dont la vérité se trouverait confirmée par la découverte de ce précieux monument. Sans doute que nos livres saints eux-mêmes ont mis sur la voie pour en faire découvrir le sujet; mais ce sujet une fois reconnu, la vue de ce bas-relief ajoute un nouveau poids à la vérité du récit biblique, et cet appui mutuel de l'archéologie sur l'histoire-sainte, et de l'histoire-sainte sur l'archéologie, est bien digne de remarque.

« A la séance du mardi 10 juillet, M. Raoul-Rochette nous a transportés de la Perse dans l'Asie-Mineure, et principalement dans l'ancienne Lycie. C'est ainsi qu'il suit dans ses leçons la marche de la civilisation antique. Après avoir décrit les monuments de l'Égypte et de la Perse, berceaux de la civilisation, il nous a conduits dans l'Asie-Mineure; de là il dirigera nos pas vers la Grèce, à la suite des colonies ioniennes qui se répandirent dans ce pays. Enfin il nous amènera vers les portes de Rome, cette capitale de l'ancien monde, qui résuma dans son sein les éléments de toutes sortes dont s'étaient composées tant de nations, devenues plus tard ses tributaires. »

#### COMMERCE.

##### PRIX DES HUILES A BRUXELLES, 1<sup>er</sup> août.

Huile de colza présente, fl. 52 1/2; dito, nouv. claire, 00 0/0; dito, non claire, 00 0/0; dito, sept., 52 0/0; dito, oct., 00; dito, oct. et déc., 51 0/0.

Huile de lin présente, 51 0/0; dito, sept., et déc., 51 1/2.

Graine de colza nouvelle, de fl. 5 5 à 5 18.

Ce qui précède est en argent de Brabant.

##### PRIX DES HUILES A LILLE, 31 juillet.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza . . . . .	20 00	22 00	76 50	00 00	10 00	10 50
OEillette . . . . .	26 00	26 50	00 00	00 00	8 50	9 50
Id. bon goût . . . . .	» »	» »	114 00	114 50	» »	00 00
Lin . . . . .	20 00	00 00	00 00	00 00	19 00	9 75
Caméline . . . . .	18 00	18 75	00 00	00 00	9 50	00 00
Chanvre . . . . .	13 00	14 00	77 50	00 »	15 00	16 50
Huile épurée pour quinquets			82 50	00 00		
Idem » » réverbères			80 50	00 00		

#### BOURSES.

##### ANVERS, 1<sup>er</sup> août.

Emprunt de 12 millions	98	A	Emprunt romain	77 1/4 P
» de 10 millions	99		Lots	373
» Rotschild	74 7/8		Napolitains	75
Autriche métalliques	88	P	Guebhard	77 3/4
Lots de Pologne	95 3/4		Rente perp. espag. à Paris	55 1/2 A
Anglo-Danois 3 p. 0/0	67 1/2	A	» » à Amsterdam	49 7/8

##### PARIS, 31 juillet.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 98 fr. 55 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 82 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 68 35. — Act. de la banque, 1660 00. — Certific. Falconnet, 80 10. — Cortès d'Espagne, 12 0/0. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 77 1/8. — Rente perpétuelle d'Espagne, 55 1/8. — Emprunt d'Haïti, 200 00. — Emprunt belge, 76 7/8. — Emprunt romain, 78 1/4.

##### AMSTERDAM, 31 juillet.

Dettes actives 42 7/8. Billets de change 16 9/16. Synd. d'amortissement 71 1/2. Rente perp. d'Amsterdam 49 15/16. Métalliques 83 1/2.

##### LONDRES, 31 juillet.

Consolidés, 83 5/8.

##### VIENNE, 24 juillet.

Métalliques. — 87 0/0 Act. de la banque 1128 2/3.

##### MARCHÉ DE NAMUR, du 2 août.

Froment, la rasière . . . . .	11 37 52
Seigle, idem . . . . .	6 99 79
Avoine, idem . . . . .	3 89 96
Pommes de terre . . . . .	1 54 28
Beurre (liv. des P.-B.) . . . . .	0 57 85

## ANNONCES

1862. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN, Une rente de 50 florins de Brabant, au capital de mille florins des Pays-Bas; très-bien hypothéquée. S'adresser au notaire Delvigne.

1864. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement. S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.

IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.